



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 112 (2013), p. 97-100

Hélène Cuvigny

« Quand Hèroïs aura accouché... » ξάν = ὅταν dans l'expression de l'éventuel.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kažičnik, Bernard Lenthéric

« Quand Héroïs aura accouché... » ἐάν = ὅταν dans l'expression de l'éventuel

HÉLÈNE CUVIGNY

EN PRINCIPE, dans l'expression de l'éventuel, ὅταν introduit un fait qui se produira, ἐάν un fait qui peut se produire, mais qui peut aussi ne pas se produire. La différence entre les deux est bien illustrée par un passage dans lequel Xénophon rapporte un discours qu'il a tenu à ses soldats (*Hell.* V 1, 15) : « Lorsque (ὅταν) vous aurez abondance de ravitaillement vous me verrez ne me priver de rien, mais si (ἴν) vous me voyez endurer le froid, la faim, dites-vous que... » Attentif à ne pas démoraliser ses troupes, Xénophon choisit avec soin les conjonctions pour évoquer des perspectives inégalement réjouissantes : ὅταν pour l'abondance (le fait futur se produira), mais le conditionnel pour la pénurie (il se produira peut-être).

Examinons à présent ce passage de *BGUI* 261, 3-6 : γεινώσκειν σε θέλω ἐγὼ καὶ Οὐαλερία, ἐὰν Ἡροῖς τέκη, εὐχόμεθα ἐλθεῖν πρὸς σέ. Il a été ainsi traduit en anglais : « I want you to know, I and Valeria, *if Herois gives birth, we are praying to come to you*¹ ». Le rendu de ἐάν par *if* ouvre logiquement la possibilité qu'Héroïs ne mettra pas son enfant au monde, autrement dit que la mère ou le bébé ne survivra pas. Il n'est pourtant ni dans la mentalité ni dans les habitudes épistolaires antiques de tenter le sort en évoquant sans précautions oratoires l'éventualité d'un malheur. Les deux expéditrices informent simplement leur correspondant qu'elles attendent la délivrance d'Héroïs pour venir le voir².

¹ R.S. BAGNALL, R. CRIBIORE, *Women's Letters from Ancient Egypt*, Ann Arbor, 2006, p. 189.

² Mêmes circonstances, même traduction inadéquate en *P.Oxy.* VII 1069, 21-23 (III^e).

Les éditeurs de papyrus n'ont pas toujours compris que, dans certains contextes, ἔάν doit être traduit « quand ». De fait, cette ambivalence de ἔάν dans l'expression de l'éventuel est un fait de langue propre à la *koinè* qui est étrangement passé sous silence dans nos instruments de travail habituels, à l'exception du *Wörterbuch* de Bauer³. Celui-ci, d'ailleurs, ne cite à ce propos que des sources bibliques, non des papyrus documentaires. Parmi les exemples relevés, *Tobit* 6.17 est particulièrement clair. L'archange Raphaël instruit Tobie du comportement qu'il devra adopter pendant sa nuit de noces : καὶ ἔάν εισέλθῃς εἰς τὸν νυμφῶνα, λήμψη τέφραν θυμιαμάτων, « quand tu seras entré dans la chambre nuptiale, tu prendras de la cendre de fumigations... » La leçon du Sinaiticus est καὶ ὅταν. Autre exemple (*Ev. Jo.* 14.3) dans lequel Jésus prophétise sa mort et son retour : καὶ ἔάν πορευθῶ καὶ ἐτοιμάσω τόπον ὑμῖν, πάλιν ἔρχομαι καὶ παραλήμψομαι ὑμᾶς πρὸς ἑμαυτόν, « lorsque je serai parti et que je vous aurai préparé une place (*sc.* dans la maison de Dieu), je reviendrai et vous accueillerai auprès de moi. »

C'est principalement dans les lettres privées que l'on a des chances de rencontrer cet emploi de ἔάν, en particulier avec les verbes dénotant un déplacement de personne ou un transport de chose. L'ostracon de Xéron publié par M. Elmaghrabi en offre un nouvel exemple : ἔάν ἐνε{κ}χθῆ, εὐθέως σοι ἀποπέμψω, « quand (le *mulokopion*) sera rapporté, je te le ferai parvenir aussitôt⁴ ». Cette acception temporelle est manifeste lorsque ἔάν est précédé de l'adverbe εὐθέως/εὐθύς avec lequel il forme un syntagme signifiant « aussitôt que⁵ ». Elle est susceptible d'apparaître aussi dans des ordres administratifs de forme épistolaire : cf. par ex. *P.Berl. Salm.* 16, 3 (86^a), où ἔάν aurait dû être traduit *when*⁶. De même dans certains ordres de paiement de Kysis, e.g. *O.Douch* V 575 (IV^p) : ἔάν ἦλθειν (l. ἔλθη) πρὸς σὲ τὸν (l. ὁ) ἀδελφ(ὸς) Ἀπόλλων Ἑρμάμων, παράσχου αὐτοῦ σίτου κτλ., qu'il convient de traduire : « *quand* notre frère Apollôn fils d'Hermammôn se présentera devant toi, remets-lui... ».

Les éditeurs de papyrus auront donc intérêt à toujours se demander, lorsqu'ils rencontrent ἔάν dans ce type de texte, s'il ne vaut pas mieux lui donner un sens temporel. Il n'est pas toujours possible de se prononcer avec certitude, faute de connaître le contexte, et le sens conditionnel n'est pas à écarter systématiquement, même avec un verbe de déplacement, comme le rappelle *P.Bingen* 74, 8-10 : ἡ[ἀ]ν οὖν ἀναβένης ἰς Ἀντινόου, γράψις μοι ταχύτερον ἵνα [. . . .]. ἔλθω πρὸς σέ. ἡὰν δ' ἄρα μὴ ὑπάγῃς, πάλιν γράψις μοι, [μὴ] δὲ ἀπόρου ὑπάγω ἔνθεν ἐκεῖ.

³ S.v. ἔάν 2, dans l'édition en anglais (*A Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature*³, Chicago, Londres, 2000). Il n'y a pas lieu de renvoyer, comme le fait R.W. Daniel dans *ZPE* 54 (1984, p. 86, n. 2), à Jannaris, *Historical Greek Grammar*, p. 460 (précisément §1975) : il n'y est question que de la répétition dans le présent, où il est bien connu que ἔάν et ὅταν sont synonymes (« toutes les fois que »), ce dès l'époque classique,

mais Jannaris ne parle pas de cette équivalence dans l'expression de l'éventuel. La grammaire du grec néotestamentaire de Blass et Debrunner est également muette sur le sujet.

⁴ M.G. ELMAGHRABI, « Two Letters Exchanged between the Roman Forts of Dios and Xeron (Eastern Desert of Egypt) concerning a *mulokopion* », *BIFAO* 112, 2012, p. 139-145.

⁵ Il ne faut donc pas, comme font certains éditeurs, ponctuer « εὐθέως,

ἔάν », comme l'a bien montré N. Litinas dans « Punctuation Matters in Some Papyri » (dans H. Harrauer, R. Pintaudi, *Gedenkschrift Ulrike Horak*, I, Florence, 2004, p. 285-287).

⁶ Dans les documents de la même série publiés par P. Sarischouli en *BGU* XVIII.1 (2738-2746), ἔάν est traduit par *wenn*, qui véhicule la même ambivalence que la conjonction grecque.

Parfois effacée dans la langue épistolaire, la différence entre ἔάν et ὅταν⁷ reste en revanche parfaitement tranchée dans les documents juridiques, ce qui suggère que le glissement de ἔάν vers un sens temporel relevait de la langue familière. Peut-on interpréter cette évolution sémantique ?

Si, dans les documents juridiques, la distinction entre les deux conjonctions est strictement maintenue, il est cependant un cas où ὅταν est remplacé par ἔάν : lorsque la mort à venir est évoquée. Les dispositions testamentaires sont précédées d'une formule euphémique telle que ἔάν τελευτήσω, ἔάν τι πάσχω ἀνθρώπινον, etc. Cf. aussi le serment *W.Chr.* 110A, 12-15 (110A) : διότι ἐάν τελευτήσῃ ὁ πατήρ μου εἰσάξω τὸν ἐμμαντοῦ υἱὸν εἰς τὴν σύνοδον, « (l'accord en vertu duquel), si mon père meurt (*i.e.* lorsque mon père mourra), j'inscrirai mon fils dans l'association ». L'emploi de ἔάν adoucit la cruauté de l'inéluctable en le présentant comme un possible. Dans les lettres, la situation est différente, puisque le fait futur introduit par ἔάν, au lieu d'être redouté, est souhaitable, mais la substitution d'une conjonction conditionnelle à une temporelle exprime sans doute aussi, au moins à l'origine, une atténuation. Dans la situation évoquée en *BGU I* 261 cité plus haut, le choix de ἔάν pourrait procéder d'un désir superstitieux de conjurer le sort : la certitude exprimée par ὅταν serait perçue comme une marque de confiance excessive, d'*hybris*, susceptible d'irriter les dieux. Il existe d'ailleurs des cas où ἔάν temporel est accompagné d'une petite révérence à la divinité. Citons *W.Chr.* 21, 11-13 (II-III^P), lettre d'un militaire : εἶνα μεθ' ὑγίας ἐάν {αν} [ἐ]γὼ ἔλθω πρὸς ὑμᾶς, {εἶνα} εὔρω πάντα ἔτυμα, « afin que, quand – si tout se passe bien⁸ – je viendrai auprès de vous, je trouve tout fin prêt ». Ou, plus explicite, *P.Amb.* II 144, 11-14 (V^P) : θεοῦ βουλήσει ἐάν εὔρω πλοῖον ἔλθ[ω] ἐν τᾶχι⁹ πρὸς ὑμᾶς, « quand, si Dieu veut, je trouverai un bateau, je viendrai vous voir aussitôt ». Mais, dans d'autres cas (par exemple dans la phrase prêtée à l'archange Raphaël), l'intention prophylactique est à exclure : la substitution de ἔάν à ὅταν est devenue un automatisme.

⁷ ἔάν temporel n'a pas supplanté ὅταν : il existe même quelques lettres où les deux conjonctions sont employées avec le même sens temporel, e.g. *O.Claud.* II 245 (II^P) ; *P.Oxy.* VIII 1158, 9 et 15 (III^P). Il est vain de chercher entre elles une différence sémantique subtile comme dans le passage de Xénophon cité au début.

⁸ Cette traduction m'est proposée par J. Gasco. Sur le sens de μεθ' ὑγίας, équivalent au *insh Allah* des musulmans, voir les remarques de J.-L. Fournet dans A Bülow-Jacobsen, H. Cuvigny, J.-L. Fournet, « The Identification of Myos Hormos. New Papyrological Evidence » (*BIFAO* 94, 2004, p. 30-31).

⁹ Il n'y a pas de reproduction disponible de ce document. Je ne serais pas étonnée qu'à la place de ce ἐν τᾶχι très pointé il ne faille lire εὐθέως, qui, lorsqu'il ne forme pas un syntagme conjonctionnel avec ἔάν, est fréquemment employé dans l'apodose (cf. N. Litinas, *o.l.* [n. 5]).

